

# Lettre de mise à disposition de personnel à titre gracieux - Occitanie en scène - Jean-Michel BOVY

Dossier suivi par :  
Chrono :  
Email :  
Section analytique :  
ID Procédure :

Monsieur,

Vous avez accepté de mettre à disposition à titre gracieux, avec son accord, votre salarié·e **Madame Julie BERTHON** :

- fonction : *Directrice artistique*
- numéro de sécurité sociale : 279040319004366
- nationalité : *Française*
- adresse personnelle : *7 rue d'ATHENES Valence 26000 France*
- né·e le : *9/4/1979*
- à : *Moulins (03)*

afin d'assurer pour le compte l'association **Occitanie en scène** une intervention dans le cadre de la manifestation/activité suivante, organisée par l'association Occitanie en scène :

- Nom de l'évènement : *Agoras prospectives*
- Description : *Rencontres et ateliers Design Fiction dans le cadre des 50 ans de l'ONDA*
- Date : *30/10/2025*
- Lieu : *MC93 - Bobigny (93) - France*
- Durée (en heures) :

Cette mise à disposition gracieuse vise à couvrir l'intervention suivante : *Participation aux ateliers. Ce projet propose une approche inédite de prospective créative visant à réouvrir les futurs du spectacle vivant. Ce sont des ateliers collectifs dans un lieu culturel local avec les acteurs clé d'un territoire pour imaginer ensemble le fonctionnement de leurs lieux d'arts vivants en 2043 (acteurs de la culture, de la transition écologique, de l'économie sociale, collectivités). Cette démarche passe par le design fiction, une approche sensible de création de récits et d'objets qui peuplent concrètement ces autres futurs possibles. En date des 30 et 31 octobre 2025, un premier atelier est organisé à la MC93 de Bobigny pour imaginer une pluralité d'autres futurs du secteur culturel avec 100 personnes du secteur. Ce sera l'occasion de tester la démarche et d'imaginer comment l'importer de manière pertinente sur notre territoire en 2026.*

## Montant de la mise à disposition

La mise à disposition de **Madame Julie BERTHON**, salarié·e de **ASSOCIATION CHANT LIBRE**, afin d'effectuer l'intervention décrite plus haut, est consentie à titre gracieux.



À cet effet, aucun élément de salaire ou annexe au salaire ne sera facturé à Occitanie en scène. Seuls les frais annexes (déplacement, hébergement, restauration) engagés spécifiquement pour cette mission seront facturés selon les conditions évoquées plus ci-après.

## Frais engagés

Pour assurer la mission évoquée plus haut, faisant l'objet d'une mise à disposition gracieuse de votre personnel, Occitanie en scène s'engage à rembourser les frais engagés spécifiquement (déplacement, hébergement, restauration) par selon les conditions définies ci-après :

- L'employeur dispose d'un barème de remboursement de frais et de modalités de remboursement de frais. Les frais engagés par lui seront remboursés par Occitanie en scène sur la base du barème interne applicable au sein de la structure employeur. Une note de débours ou une facture en bonne et due forme sera adressée à Occitanie en scène, accompagnée de la copie du barème applicable le cas échéant et des autres justificatifs de dépense. Le paiement sera réalisé à l'employeur par virement interbancaire (fournir un RIB au nom de la structure).

## Compatibilité avec une autre activité

Afin d'assurer la mission décrite plus haut pour le compte de l'association **Occitanie en scène**, et pour laquelle Julie BERTHON est mis-e à disposition, et **Madame ASSOCIATION CHANT LIBRE** attestent que cette mission ne présente aucune incompatibilité avec le statut du ou de la salarié-e ou un contrat en cours ou à venir (clause de confidentialité, devoir de réserve, etc.). L'association Occitanie en scène et ses dirigeant-e-s sont dégagé-e-s de toute responsabilité si Julie BERTHON ou ASSOCIATION CHANT LIBRE venaient à ne pas respecter cette clause du présent accord de mise à disposition.

## Couverture assurantielle

**Occitanie en scène** et **ASSOCIATION CHANT LIBRE** s'engagent à souscrire toute police d'assurance pour les risques leur incombant respectivement dans le cadre de cette mise à disposition de personnel à titre gracieux. À ce titre, Occitanie en scène étendra ses garanties responsabilité civile afin de couvrir cette mission.

## Responsabilités d'employeur

**Julie BERTHON** est employé-e en qualité de Directrice artistique, par **ASSOCIATION CHANT LIBRE** qui reste son employeur, le ou la rémunère et assume toutes les responsabilités liées à la fonction d'employeur dans le respect de la réglementation en vigueur.

**ASSOCIATION CHANT LIBRE** continue pendant la durée de cette mise à disposition à titre gracieux de gérer la situation de (ancienneté, déroulement de carrière, heures complémentaires, congés maladie,



N° du doc : 897cf193f2c639dcfd0ea39017d621114aba048a

Généré le : 17 October 2025

Signé le : <https://esign.occitanie-en-scene.fr/>

procédures disciplinaires...), **ASSOCIATION CHANT LIBRE** continue de rémunérer **Julie BERTHON** selon les éléments contractuels et conventionnels en vigueur correspondant à son emploi et son temps de travail intégral.

Occitanie en scène ne verse aucun complément de rémunération, avantage ou remboursement de frais à Julie BERTHON.

## Conditions générales de la mise à disposition

Le présent accord de mise à disposition se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité dans tous les cas reconnus de force majeure.

Chaque partie veillera à souscrire une police d'assurance pour la totalité des risques lui incombant et tiendra copie d'une attestation de son assureur à disposition.

Chaque partie garantit l'autre partie contre tous recours des personnels, fournisseurs et prestataires dont elle a personnellement la charge au titre des obligations respectives définies à la présente convention.

## Identification du ou de la représentant·e légal·e signataire du présent accord de mise à disposition

- Raison sociale : **ASSOCIATION CHANT LIBRE**
- Nom et Prénom du ou de la représentant·e légal·e : Monsieur Jean-Michel BOVY
- Fonction du ou de la représentant·e légal·e : Président
- Siège social (adresse complète) : Mairie de Barjac BP26 BARJAC 30430 France
- N° Siret : 390 295 000 390 29

x *Jean-Michel BOVY*

Signé par Jean-Michel BOVY  
Signé le : 17 October 2025

*Jean-Louis  
Guilhaumon -  
Président*

Signé par Occitanie en scène  
Signé le : 24 October 2023



# Certificat de e-signature

Nom du document : Lettre de mise à disposition de personnel à titre gracieux - Occitanie en scène - Jean-Michel BOVY

🔒 Document unique ID: 897CF193F2C639DCFD0EA39017D621114ABA048A

LEGALLY SIGNED USING  
**WP**signature  
Éditer. Envoyer. Signer.



Jean-Michel BOVY  
N° partie : a9e19a8e-7984-45cb-953a-78054a27ae7c  
Adresse IP : 77.141.38.94  
Niveau de sécurité : E-mail

Signature électronique :

*Jean-Michel BOVY*

Authentification à  
facteurs multiples

007ebed0ff8aa3a48591fc63fd506539



**Empreinte numérique  
de contrôle**

## Horodatage

17 October 2025 15 h 51  
min CEST

17 October 2025 15 h 51  
min CEST

17 October 2025 16 h 09  
min CEST

17 October 2025 16 h 12  
min CEST

17 October 2025 16 h 13  
min CEST

17 October 2025 16 h 13  
min CEST

17 October 2025 16 h 14  
min CEST

23 October 2025 14 h 11  
min CEST

## Audit

Lettre de mise à disposition de personnel à titre gracieux - Occitanie en scène - Jean-Michel BOVY  
Téléchargé par Occitanie en scène - esign@occitanie-en-scene.fr IP 81.220.77.180

Document envoyé pour signature à Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com

Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 77.141.38.94

Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 77.141.38.94

Document signé par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 77.141.38.94

Le document a été signé par toutes les parties et est maintenant clos.

Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 77.141.38.94

Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 98.84.131.195

9 November 2025 7 h 13 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 147.135.128.94
26 November 2025 13 h 47 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 81.64.171.210
27 November 2025 13 h 19 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 52.203.237.170
28 November 2025 11 h 29 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 47.128.17.64
9 December 2025 10 h 10 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 47.79.213.132
20 December 2025 14 h 07 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 188.239.52.71
26 December 2025 3 h 24 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 8.160.39.165
7 January 2026 2 h 17 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 216.244.66.234
15 January 2026 21 h 21 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 52.45.194.165
16 January 2026 1 h 26 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 43.157.170.13
29 January 2026 2 h 19 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 147.135.213.170
31 January 2026 16 h 54 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 51.77.211.229
31 January 2026 19 h 10 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 217.113.194.93
4 February 2026 3 h 46 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 216.73.216.58
7 February 2026 6 h 50 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 166.108.193.214

9 March 2026 5 h 35 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 85.25.93.236
21 March 2026 22 h 27 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 216.73.216.80
23 March 2026 8 h 19 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 47.128.111.117
24 March 2026 3 h 59 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 91.98.185.79
26 March 2026 15 h 15 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 114.119.146.19
6 April 2026 11 h 05 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 114.119.159.87
16 April 2026 11 h 08 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 216.244.66.234
19 April 2026 6 h 15 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 62.84.185.52
27 April 2026 14 h 02 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 52.71.46.142
7 May 2026 14 h 09 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 216.73.217.128
7 May 2026 23 h 46 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 74.7.227.133
12 May 2026 13 h 07 min CEST	Document consulté par Jean-Michel BOVY - julieberthon.festivalbarjac@gmail.com IP 1.92.221.106



Ce rapport de traçabilité et d'audit fournit un compte-rendu détaillé de l'activité et les événements enregistrés pour cette signature en ligne.

Page 6 sur 6